

Les mandats des membres
annuel renouvelable pour les chercheurs postdoctoral, étudiant, membre externe.

4. Rapport annuel

doit préciser les opérations financières du centre et ses objectifs pour l'année à venir. Les directeurs déposent le rapport annuel au conseil d'administration pour discussion. Suivant celle-ci, le rapport est soumis au vice-principal exécutif et vice-principal à la recherche.

5. Types de membres

- I. **Membre régulier** : chercheur occupant un poste permanent ou menant à la permanence dans une institution d'enseignement supérieur au Canada, pleinement engagé dans les activités du Centre et son